PARLEMENT FÉDÉRAL

CHAMBRE DES COMMUNES

SÉANCE D'HIER

La séance est ouverte à 3 heures.

L'arrestation de M. John T. Hawke

M. DAVIES souleve la question de l'arrestation de John T. Hawke, du *Transcript*, de Moncton, pour mépris de cour.

Il relate les faits qui se rattachent à cette affaire et soutient que M. Hawke aurait du subir son proces devant un jury. Apres avoir dit que dans un cas semblable, le ministre de la justice devrait conseiller, au gouverneur général d'exercer son droit de clemence, il termine en proposant l'ajournement de la chambre.

L'honorable M. THOMPSON répond que l'honorable député, en demandant a l'Executif d'intervenir dans cette affaire envisage mal la question. M. Hawke pouvait demander qu'un bref d'*habeas corpus* fut emis, sans demander la protection du parlement. On pretendra peut-être que pour obtenir ce bref, il lui aurait fallu s'adresser aux juges qui l'avaient condamné, mais ceux-ci ne pouvaient le lui refuser. Le parlement n'est pas une cour d'Appel chargée de reviser les jugementsde la cour Suprême du Nouveau-Brunswick. Je ne puis demander a Son Excellence d'annuler le jugement de cette cour, pas plus que cette cour pourrait empecher le parlement de passer des lois.

M. DAVIES—Vous oubliez le cas du juge Travers!

L'honorable M. THOMPSON répond que dans le cas actuel il ne s'agit pas d'un jugement prononcé par un seul juge, mais de la decision des six juges qui constituent la Cour Suprême du Nouveau-Brunswick, et dont on ne peut interjeter appel.

Le ministre de la justice declare qu'il rejette toute demande de cette nature basée sur des questions de droit, lorsque la personne condamnee pouvait en appeler a un plus haut tribunal, ou lorsque la sentence prononcée en premiere instance a été confirmée en dernier ressort.

Je considere, ajoute le ministre de la justice, que l'honorable depute de Queen n'a pas exposé les faits sous leur véritable jour. Il s'appuie sur les declarations de M. Emeson, je requérant dans la cause de la contestation de l'election qui a donné lieu aux remarques de Hawke; cependant, la declaration de ce dernier ainsi que celle de son procureur, M. Gregory, ne s'accordent pas avec les allegations de l'honorable depute. On n'a point pretendu que l'audition de la cause ayant été fixée a une date trop eloignée, on n'aurait pus interjeter appel et ces objections n'ont jamais été soumises au juge Fraser; en outre, on n'a jamais demandé que le délai fut prolongé afin de pouvoir en appeler de la décision du tribunal.

Le juge Fraser a eu a se prononcer sur un point difficile, car les juges, dans les differentes provinces, ne s'accordent pas sur l'interpretation de cette clause de la loi.

Le ministre de la justice mentionne alors les différentes dates qui avaient eté fixées d'abord jusqu'a ce que la date eut été fixée definitivement. Le juge Fraser pensait alors qu'en ajournant la cause au 6 novembre, il ne depassait pas le délai de six mois, mais lorsque la question fut discutée devant la cour Suprême, ce tribunal jugea que cette date depassait le delai de six mois. Il est vrai que le juge Fraser a partagé cette opinion et il est regrettable qu'il se soit trompé en premiere instance, mais il n'aurait certainement pas été justifiable de vouloir maintenir sa premiere décision.

C'est pour cela qu'il a été attaqué en termes violents et, suivant moi, je crois que l'on doit, par respect pour la magistrature, faire taire la calomnie, car on ne doit pas blâmer un juge de revenir sur sa décision lorsqu'il s'aperçoit qu'il s'est trompé.

M. Hawke avait le droit de critiquer le jugement du juge Fraser, mais il n'avait pas le droit d'accuser celui-ci de corruption, comme il l'a fait dans l'article qu'il a publié dans son journal.

M. Hawke n'a pas subi son procès pour libelle, mais pour mepris de cour, et si le juge a commis une erreur, il s'est trompe sur un point, sur lequel il y avait alors divergence d'opinions parmi les juges des différentes provinces. L'article de M. Hawke n'était pas dirigé seulement contre le juge Fraser, mais contre tous les juges de la Cour Suprême du Nouveau-Brunswick, et bien que je regrette que le juge Fraser se soit trompé, je puis dire que celui-ci jouit d'une trop haute réputation pour que les attaques de M. Hawke soient justifiables.

Des questions sous faits et articles ont été soumises à M. Hawke, et il lui restait deux choses à faire: il aurait dû ou prouver ses accusations ou les désavouer, mais jusqu'a present, il n'a pas donné la moindre preuve a l'appui de ses allegations (Ecoutez! Ecoutez!) et, plutôt que de fournir un cautionnement, il a préféré aller en prison afin de poser en martyr. S'il est en prison aujourd'hui, il ne peut que s'en prendre a lui-même (Ecoutez! Ecoutez!) Il a abusé de la liberté de la presse et a accusé de corruption non pas un seul juge, mais plusieurs. Prétendrait-on, par hasard, que la personne d'un juge soit sacrée lorsqu'il remplit ses fonctions et qu'on puisse le maltraiter a mort en dehors de la salle d'audience? On peut se rendre coupable de mepris de cour en dehors du tribunal tout de même que séance tenante.

Advenant six heures, la séance est suspendue.

SEANCE DU SOIR

Bills privés adoptés

Les bills privés suivants sont lus pour la troisieme fois et adoptés:

Bill concernant la société de colonisation de York—M. McCulla.

Bill pour amender les dispositions de l'Acte concernant le fonds de construction de l'église presbyterienne au Canada qui s'appliquent à Manitoba et au Nord-Ouest.—M. Daly.

Bill concernant la liquidation des affaires de la banque de London, Canada—M. Mills (Bothwell).

Bill pour amender les Actes concernant la Chambre de commerce de Toronto (du Sénat)—M. Small.

Suite du debat sur l'affaire Hawke

L'honorable M. THOMPSON reprend son discours.

Il cite le cas de Dwyer Gray, rédacteur du *Freeman's Jouraal*, qui, en critiquant le verdict d'un jury, avait dit que les membres de ce jury étaient ivres; dans ce cas, bien que le proces fut terminé, l'auteur de l'article fut condamné pour mépris de cour. (Ecoutez! Ecoutez!) Si l'on permettait de telles attaques, un juge craindrait de rendre jugement en faveur d'une personne que le public et la presse auraient condamnée (Ecoutez! Ecoutez!) Il s'est présenté deux cas remarquables à New-York, celui de Tweed et celui de Sharp, où les juges, en première instance, n'ont point craint d'acquitter les accusés parce que la procédure était irrégulière, bien que le public et la presse voulussent qu'ils fussent condamnés. A Chicago un journal qui avait critiqué mal a propos le verdict d'un jury fut condamné. Comme je l'ai déjà dit, on peut se rendre coupable de mépris de cour en dehors du tribunal, de même que séance tenante, et le juge en chef d'Angleterre s'est prononcé dans ce sens et dans ces cas, la punition doit être infligée sans retard.

Suivant l'honorable député, une personne qui se rendrait coupable de mépris de cour, ne pourrait être punie, et si, en sus, elle se rend coupable de libelle, le juge devrait attendre le verdict d'un grand jury. Le ministre de la justice dit que la procédure en matière de libelle n'est pas applicable a ces cas, et, à l'appui de son opinion, cite le *Law Journal*, d'Albany. Un juge serait forcé de comparaître devant un tribunal inferieur chaque fois qu'un plaideur malheureux l'aurait calomnié.

M. WELDON (saint Jean—Je n'ai point l'intention de critiquer le jugement rendu par la cour Suprême du Nouveau-Brunswick, mais je crois qu'on a eu raison de soulever cette question et que l'exécutif devrait s'enquérir des faits qui s'y rattachent. J'ai le plus grand respect pour le juge Fraser; cependant, je crois qu'il s'est trompé. Puisqu'il était d'opinion que M. Hawke avait abusé de la liberté de la presse, pourquoi ne l'a t-il pas mis en accusation devant un juge.

M. WELDON (Albert) dit que M. Hawke méritait d'être emprisonné pour avoir attaqué le juge Fraser dans un langage aussi violent. Il cite l'opinion du juge-en-chef Harrison et plusieurs autres cas pour demontrer qu'il n'est pas permis à un journaliste de lancer des accusations semblables.

Les honorables députés de la gauche voudraient que les poursuites pour mépris de cour fussent soumises à un jury, mais peuvent-ils citer un cas ou un juge ait abusé de ces pouvoirs lorsqu'il s'est agi de juger une cause de cette nature? D'ailleurs, on sait que dans ces cas, un journaliste préfere plutôt comparaître devant un juge que devant un jury.

M. Hawke s'est montré trop violent et s'il a été condamné à deux mois d'emprisonnement, c'est sa propre faute. Il n'a pas voulu suivre les conseils de ses amis et au lieu de chercher a excuser sa faute, il n'a cessé de se montrer provoquant; donc, s'il a été puni il ne peut s'en prendre qu'à lui-même.

En terminant, M. Weldon vante l'intégrité du juge Fraser, qui jouit de la plus haute considération dans la province du Nouveau Brunswick (applaudissements).

M. LISTER prétend que la decision du juge Fraser est un empiétement sur la liberté de la presse.

M. DAVIN répond qu'il est ridicule de parler de la liberté de la presse à propos de cette affaire. Les juges ont le pouvoir de se protéger et il s'agit de savoir si, dans cette circonstance, le juge a outrepassé ses pouvoirs ou non, car il n'y a aucun doute qu'il avait le droit d'exercer ce pouvoir.

L'honorable M. MITCHELL dit que les juges ne sont pas infaillibles et que la presse a le droit de les critiquer. Il admet, cependant, que M. Hawke s'est montré trop violent, mais il prétend qu'une personne accusée de mépris de cour doit être jugée par un jury avant d'être condamnée.

M. CASEY prend ensuite la parole et M. Davies, après avoir fait quelques autres observations, retire sa motion d'ajournement.

La compagnie du "Pacifique"

Sir Charles TUPPER annonce que les résolutions concernant la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique seront discutées vendredi.

La séance est levée à minuit.

PROVINCE DE QUÉBEC

ROUGEMONT—Il y aura le 15 mai une assemblée des directeurs de la société d'agriculture pour faire l'achat d'un terrain sur lequel seront erigés les édifices de l'exposition. Le même jour à une heure de l'après midi se tiendra l'exposition des chevaux divises en 8 classes.

Les juges seront MM. le Dr Perreault, Louis Brosseau et H. Bissonnette.

SOREL—Un exemple frappant de longévite: Il vient de naitre à Saint François du Lac, comté d'Yamaska, un enfant dont le trisaieul est encore de ce monde. Ce dernier, M. Antoine Joyal, vieux citoyen que tout le monde venere, est agé de quatre vingt seize ans. Il est le grand-pere du grand-pere de l'enfant qui vient de naitre. Ce dernier grand-pere est M. J. Bte. Joyal, son fils, pere du nouveau-né, se nomme aussi Jean Baptiste. C'est un exemple de longevité et de fecondité aussi rare qu'extraordinaire.

On ne connait qu'un autre cas semblable; celui d'un vieillard des Cantons de l'Est, mort vers la centaine dans les Stukely, comté de Shefford, a l'âge de 101, qui avait, lui aussi, eu le bonheur, avant de mourir, de voir naitre la cinquieme génération issue de son sang.

De tels cas cas méritent d'être signales.

SAINT-HYACINTHE—M. A. Berthiaume, autrefois de Montreal, maintenant de Saint-Hugues, vient d'acheter de M. l'abbé Ramsay les terres seigneuriales et le domaine de feu le juge Ramsay, avec les animaux et instruments aratoires.

M. Berthiaume a certes droit a des félicitations pour cette superbe acquisition, que lui a permis de faire une honnête aisance acquise au prix d'un travail energique et intelligent.

—Vendredi dernier une quarantaine de jeunes gens de cette ville se reunissaient pour offrir leurs compliments et leurs souhaits à M. A. Beauregard a l'occasion de son prochain mariage. M. L. A. Beaudry se faisant l'interprete de tous, presenta à M. Beauregard un tres beau service de table a titre de souvenir. M Beauregard répondit en termes heureux et pendant toute la soirée qui ne se termina qu'a une heure assez avancée, la bonne humeur et la cordialite ne cesserent de regner.

—Mademoiselle Marie-Louise Côte, fille de M. Victor Coté de cette ville, a quitte Saint-Hyacinthe pour entrer au couvent des Carmelites a Montreal.

—La montre en or mise à la raffle par le college Saint-François-Xavier de Saint-Denis, a été gagnee par Mlle Celina Cloutier, de l'Islet, comte de l'Islet.

QUEBEC—M. Joseph Tremblay, de Saint-Roch des Aulnets, vient d'obtenir le degré de bachelier des Sciences appliquees, conféré par l'Universite McGill.

Les sérieux examens que ce jeune monsieur a subis avec grande distinction lui promettent beaucoup de succes dans sa carriere.

—Son Excellence le cardinal Taschereau est alle avant-hier visite les communautes de Notre-Dame et de Saint-Joseph de Levis.

—Sa Grandeur Mgr Gravel, évêque de Nicolet, était a Québec hier.

—M. l'abbé Etienne Corriveau, vicaire à l'église des Canadiens-français de New York, est en ce moment a Quebec. Il est l'hote de sa famille, a Saint-Sauveur.

—Le gardien de la paix Jean Vidossevich, qui est dans la police municipale depuis dix-sept ans, a été promu au grade de sergent. Il est Autrichien de naissance et parle six ou sept langues.

—M. Adalbert Fontaine, professeur agrégé de la faculté de droit de l'Université Laval, a commencé hier à donner des cours de droit romain, dans la chaire occupée par l'honorable M. Flynn, qui se prepare à ses importants devoirs legislatifs.

—La semaine dernière on a expédié de Sainte-Luce, comté de Rimouski, aux Etats-Unis, 96 chars de patates. Ces précieux tubercules ont été vendus 50 cents le minot.

Cinquante autres chars remplis de produits de la ferme ont aussi ete expédies de la même paroisse à Montréal et Sherbrooke.

—Les travaux de canalisation qui se font en rapport avec les docks de la riviere Saint-Charles ont été repris la semaine derniere, en dépit du mauvais temps, et se poursuivent avec vigueur.

La tranchée dans la rue Saint André est ouverte aux deux extrémites.

W. O. McKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Sussex

LE LEVIER SAMSON

Cette machine pour arracher les souches et les pierres, a été brevetée en mai 1886. Le *Levier Samson* peut soulever plus de 100,000 lbs. Pour s'assurer de sa valeur, s'adresser a ceux qui l'ont acheté, entre autres: Sévère Jouette, maire d'Oka; Labrosse, Sainte-Scholastique; B. Villeneuve, Rigaud; J. Leguerrier, Clarence Creek; Sauriol, Saint-Martin; Révérendes Sœurs, Sault-aux-Recollets; Roch Simard, E. Vannier, Sainte-Adèle; J. Lachapelle, Saint-Jérôme; Dr Mignault, Saint-Augustin; O. Labelle, Visitation, comté d'Ottawa; Révérend Faure, Mashamville; P. Meunier, hôtelier, Montréal. Prix, $18, $25, $30, $35, $40, selon la force de la machine. En vente chez l'inventeur et chez tous les marchands d'instruments agricoles de Montréal. S'adresser à

FRANÇOIS THERIEN,

49-a St-Eustache, comté des Deux-Montagnes.

SYNCOPES ARRETES GRATIS SUCCÈS MERVEILLEUX

Personnes malades guéries par le GRAND RESTAURATEUR DE NERFS DU DR KLINE *pour toutes les* MALADIES DU CERVEAU ET DES NERFS. *Il n'y a qu'un remede sûr pour les attaques nerveuses, les evanouissements, épilepsie, etc.*; ce remede EST INFAILLIBLE si on suit bien la direction. *Aucune attaque d'evanouissement apres le premier jour d'essai.* Envoyez le nom du Bureau de Poste et l'adresse de l'Express, au DR KLINE, 931 rue Arch, Philadelphie, Pa. Allez chez les pharmaciens. *Prenez garde aux imitations frauduleuses.*

Vendu par Lyman Frères et Cie, Toronto.

TOUT HOMME

Qui est **Faible, Nerveux, Débile**, qui dans son **ignorance** et sa **Folie**, croit avoir perdu complètement sa **Vigueur** de **Corps** et **D'esprit** et sa **Vitalité Entière**, toutes causes qui entraînent des dérangements dans le système organique des **Sources** de la **Vie, Maux de Tête, Maladies de l'épine d'Orsale, Rêves enivrants, Perte de Mémoire, Lâcheté et, Irritabilité de Tempérament, Boutons et Rougeurs** sur la figure et tous les symptômes de **Débilité Générale, Consomption** dans un avenir rapproché, **d'Insanité**, peuvent trouver un remede efficace en se servant de notre spécifique No 23, une cure merveilleuse et certaine. Il donne la **Vigueur** de la **Jeunesse** et restaure le système complet chez les vieux et chez les jeunes en donnant de la force aux **Poumons** et aux **Nerfs**, reconstruisant le système musculaire et mettant en action toute l'énergie physique du corps humain. A l'aide de notre spécifique No. 23 les cas les plus obstinés peuvent être guéris en moins de trente jours. Chaque paquet contient un traitement pour deux semaines. $2. Guérison garantie. Notre specifique No. 24 est un **Remède** infaillible pour toutes les **Maladies Secrètes** de **quelque durée** qu'elle ait été. Vendu d'après notre **Garantie** par écrit qu'il opérera une **Guérison**. Prix $5, Compagnie de Médecine de Toronto, Toronto Ont.

CONSOMPTION

Cette maladie affreuse, qui durant tant d'années a semblé défier la science des meilleurs physiciens qui ne connaissaient rien pour en arrêter les progrès, rien pour la diminuer, rien pour la guérir. Maintenant ce n'est plus une maladie incurable malgré qu'elle soit condamnée par quelques médecins, la santé peut encore être recouvrée par l'emploi de NOS REMEDES. Ils sont doux pour les membranes des poumons qu'ils n'affectent pas malgré qu'ils soient enflammés et empoisonnés par les ravages de cette cruelle maladie en même temps qu'ils empêchent les douleurs et les brûlements de poitrine qui accompagnent invariablement la consomption. Prix $3.

GUERISON GARANTIE

Compagnie de Médecine Toronto, Toronto, Ont.

TEINTURE POUR LES CHEVEUX

Ces célèbres teintures ne sont pas nuisibles à la santé. Nous en avons les couleurs suivantes, et les plus belles nuances dépendent de la couleur des cheveux: noire, brun foncé, brun clair, châtain, châtain clair, blond doré, blond cendré, envoyez une tresse de cheveux avec avec votre commande. Prix $2. la bouteille. Compagnie de remede de Toronto. Toronto, Ont.

Articles de Toilette

En nous adressant votre commande, spécifiez ce que vous désirez avoir et nous vous garantissons que vous serez parfaitement satisfait. Le No 8 donne au teint la fraîcheur de la jeunesse; c'est une préparation qui n'affecte pas la peau et dont vous pouvez vous servir sans que personne s'en aperçoive. Prix, $1.25. No 9 fait disparaître les rides. Prix, $2.00. No 10 fait disparaître les taches causées par les éruptions de foie. Prix, 1.25. No. 11 fait disparaître les boutons sur la figure. $1.25. No 12 fait disparaître les taches de rousseur. Prix, $1.25. No 13 fait disparaître les pustules. Prix, $1.25. No. 14 fait disparaître le hâle. Prix, $1.25. No 15 fait disparaître les verrues. Prix, $2.00. No. 16 fait disparaître les marques de la petite verole. Prix, $2.00. No 17 empêche la trop grande transpiration. Prix, $1.25. No 18 est une préparation infaillible pour conserver les cheveux ou les faire pousser. Prix $1.25. Compagnie de remedes de Toronto. Toronto, Ont.

Le buste

No 19 est une préparation interne et externe qui développe la taille chez les femmes et lui donne les plus belles proportions. C'est une préparation tout à fait inoffensive et infaillible. Prix $3.00 Compagnie de remedes de Toronto. Toronto, Ont.

Maladies des femmes

No 20 guérit infailliblement la leucorrhée, descente de la matrice, et toutes les maladies auxquelles les femmes sont sujettes. Les médecins les plus éminents recommandent cette préparation comme un remede des plus efficaces. Prix $2.00 la bouteille. Compagnie de remedes de Toronto. Toronto, Ont.

Pilules régulatrices françaises

Bien supérieures au seigle ergoté, à la tanaisie, la armoise ou l'oxide. Recommandées par des centaines de femmes qui en font usage tous les mois. Elles sont infaillibles, previennent la douleur et amènent la REGULARITE. Prix, $2.00 Compagnie de remedes de Toronto. Toronto, Ont.

Nevralgie et rhumatisme

Guérison certaine par l'usage du spécifique No 22. Il faut attribuer la popularité de cette préparation à son efficacité. Prix, $1.00 Compagnie de remèdes de Toronto. Toronto, Ont.

MOULIN A PLANER D'OTTAWA

—ET—

Manufacture de Portes, Chassis et Jalousies

DE MOUNT SHERWOOD

Un assortiment des plus complets des lignes suivantes constamment en mains: Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Planchers, Lattes, Douves, Bardeaux, Bras et Poteaux d'escaliers, etc.

Tournage, découpage et sciage de toutes descriptions. L'endroit à meilleur marché dans la ville.

R. THACKRAY, Propriétaire,

Bureau, 241, Rue Sparks, Ottawa.

Connexion téléphonique. 17—1—88

L. N. LOYER

Nouveau magasin de Vins, Liqueurs et Epiceries

No 165, coin des rues Sussex et Clarence, Ottawa.

M. Loyer tient constamment à son magasin tout ce qui constitue la ligne d'épiceries dans ses moindres détails. Il espere par sa prompte attention et sa courtoisie envers le public, mériter une large part de patronage. 21 11 87-1a

TAPISSERIE!

Tapisserie de manufacture Anglaise, Française, Japonaise, Belge, Américaine et Canadienne, à des prix variant depuis

4 Cts LA PIECE EN MONTANT

Je puis assurer que mon assortiment est dix fois plus complet en cette ligne que ceux d'Ottawa combinés.

Wm. HOWE

Edifice Howe, rue Rideau, et 393 rue Cumberland.

G. PHILBERT

IMPORTATEUR

—DE—

TAPISSERIES

AMERICAINES, ANGLAISES ET ECOSSAIS

Coin des rues Dalhousie et Saint-Patrice, Ottawa

PEINTURE

TAPISSERIES,

PEINTURES PREPAREE

HUILE

MASTIC

PINCEAUX,

VITRES, et

ARTICLES DE PEINTRE EN GENERAL

AU TEMISKAMING

—PAR—

JOSEPH TASSÉ

Brochure de 20 pages in-8o

10 cts L'EXEMPLAIRE

En vente au Bureau du CANADA

Fonderie de Hull

Le sous-igné vient de faire l'acquisition de la fonderie de Hull et est maintenant préparé à exécuter toutes sortes d'ouvrages dans la ligne de fonderie, pièces légères ou pesantes de toutes dimensions, au plus bas prix.

M. Lawson est un homme pratique qui a eu plusieurs années d'experience, et garantira tous les ouvrages faits a son établissement.

T. LAWSON

Rue Brewery, Hull,

Rue George, Ottawa.

AVIS AUX MERES—Le "SIROP CALMANT DE MRS WINSLOW" devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, et faisant disparaître le sommeil, et les jeunes cherubins s'éveillent aussi "brillants et frais qu'un bouton de rose." Ce sirop est tres agréable au goût. Il apaise l'enfant, amollit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaître les souffrances intestinales en réglant la digestion, et est le meilleur remede connu contre la diarrhee, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez le sirop calmant de Mme Winslow" et ne prenez acune autre préparation.

HOTEL CANADIEN

CI-DEVANT OCCUPÉ PAR G. LATRIMOUILLE

Ce magnifique hôtel vient d'être acheté par M. John Johnston, ex-propriétaire du "Royal exchange."

Les repas sont servis à toute heure, à la carte système européen, et sous la surintendence d'un cuisinier français de premiere classe.

Vins, claret, sauterne, champagne et liqueurs de premiere qualité.

Cet établissement vient d'être meublé a neuf les chambres sont spacieuses et des mieux aérées, faisant face au parc (Major's Hill).

Entree privée et sur l'avenue McKenzie et entrée générale du restaurant aux Nos 330 et 338 sur la rue Sussex.

JOHN JOHNSTON, Propriétaire

PAS DE COUTE GRATIS!

Mais un bon goûté subtantiel et à bon marché.

Quand vous êtes pressé, vous ne désirez pas attendre, tout est prêt a partir de 11 hrs. a.m. jusqu'au soir. Une bonne assiette de soupe, viandes, chaudes ou froides de toutes sortes. Salades du grand Varieté, une spécialité.

C'est pour l'accommodation des marchands et des commis et le public en général. C'est le repas le plus succulent que vous pouvez vous procurer dans la ville et au plus bas que n'importe ou. Venez a l'"International Hotel," sur la rue George et jugez par vous-même.

J. W. LANCTOT, Prop.

GEO. NICHOLSON, Restaurateur.

DAMES NOS PILULES REGULATRICES FRANÇAISES sont en usage et recommandées par des milliers de Dames qui les emploient régulièrement. Elles ne font jamais faillir; enlèvent les douleurs; assurent la régularité; sont douces, agréables au gout et d'un excellent effet. Parvoie postale envoyées par la malle à l'abri de toute indiscrétion sur réception de $2.00. Toute correspondance est confidentielle. Adresse: COMPAGNIE DE MEDECINE DE TORONTO, B. P. Boite 576, Toronto, Ont. 24-1-88-89

Aux Peintres et au Public en Général

Tapisseries, Peintures, Huiles, Etc

Je pose les grandes vitres de chassis (Plate Glass)

ESTIMATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

JOHN SHEPHERD

227, Rue Rideau, Ottawa

Aux Constructeurs et au Public

Vu que je suis à la tête de deux fonderies cette année, je pourrai remplir promptement toutes commandes qui me seront adressées. Ouvrages en fonte à l'usage des constructeurs, pesées pour croisées, piliers et ouvrages de toute sorte executes d'une maniere qui ne laisse rien a desirer. Dans votre propre interêt, adressez vos commandes au

No 39 rue George, Ottawa, ou rue Bleury, Hull.

THOMAS LAWSON

FERRONNERIES

L'une des plus anciennes maisons commerciales de la vallée de l'Ottawa et des mieux qualifiées sous le rapport des bas prix et de la qualite des articles offerts en vente.

McDougall & Cuzner

Enseigne de la grosse Tarrière.

—MAGASINS:—

Rue Sussex et rue Duke, Chaudiere

23 11 87-88

—POUR LA—

Figure, les Mains, la Peau et le Teint en général

Crême de Miel et d'Amende de Hinds. Gelée de Concombres et de Roses et Moloderma.

Un assortiment complet et nouveau des articles de toilette ci-dessus venant d'être reçu.

R. A. McCORMICK

CHIMISTE ET DROGUISTE

75 RUE SPARKS

Prescriptions pour medecins et familles préparées avec soin.

Communication téléphonique 1-2-88

Pour acheter

—DES—

Vêtements

Aux Conditions les plus Favorables

ALLEZ AU

Nos 269 et 271, rue Wellington

Où vous ne serez pas embarrassé de faire un choix, l'assortiment en magasin étant des plus complet.

J'achète et je vends au comptant seulement, de sorte que je puis vendre à meilleur marché que toute autre maison à Ottawa.

Conditions: Au comptant seulement

P. O'Reilly

CARTES PROFESSIONELLES

M. J. GORMAN, LL.B.,

(Successeur de L. A. Olivier)

Avocat, Solliciteur, Notaire, Etc.,

—BUREAU—

Coin des Rues Rideau et Sussex

OTTAWA, ONT.

Macdougall, Macdougall & Belcourt

AVOCATS, PROCUREURS, ETC.,

Ontario et Quebec

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA

HON. W. MACDOUGALL, N. A. BELCOURT, LL.M

FRANK M. MACDOUGALL.

O'Gara & Remon

AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC.

Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.

PRES DE L'HOTEL RUSSELL

MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON

McIntyre, Lewis & Code

Avocats, Solliciteurs et Notaires

Attention toute spéciale donnée aux affaires commerciales.

Bureau: Au-dessus de la Banque des Marchands, Ottawa.

Argent a prêter sur propriétés foncières.

A. F. McINTYRE, Solliciteur de la Banque de Montreal.

J. TRAVERS LEWIS, Solliciteur de la Banque Union.

R. G. CODE. 28-1-88

GEO. McLAURIN, L. L. B.

AVOCAT, Etc.

Bureau: 19 rue Elgin, Ottawa.

J. P. FISHER

AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC.

Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA ON

McVeity & Henderson

AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC.

Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics.

Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

TAYLOR McVEITY. GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY

AVOCATS, SOLLICITEURS

Agents pour la Cour Suprême et le Parlement.

Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.

McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER

J. J. GODFREY

W. J. CODE

Avocat, Solliciteur, Etc.

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA, ONT.

—ARGENT A PRETER—

Bradley & Snow

AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.

R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.

Argent à prêter à 6½ avec privilège de remboursement au bout de temps.

GUNDRY & POWELL

Avocats, Solliciteurs, Etc.

AGENTS POUR LA COUR SUPREME ET LES DEPARTEMENTS

Bureau: 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel

Arthur W. Gundry F. C. Powell.

HODGINS, KIDD & RUTHERFORD

Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc.

Agents pour la Cour Suprême, le Parlement les Départements Publics, etc.

—ARGENT A PRETER—

Bureaux: Scottish Ontario Chambers, Ottawa Kemptville, Ontario.

JOHN HODGINS GEO. E. KIDD

ALEX. C. RUTHERFORD

BRANCHE D'INFORMATION DES MARCHANDS DETAILLEURS

LINDEN & COLE

Comptables, Collecteurs et Agents Mercantiles

No 40½ RUE ELGIN, OTTAWA

Loyers et dettes collectés, livres ajustés et audités.

B. LINDEN. W. A. COLE

Dr FISSIAULT

—DENTISTE—

COIN des RUES RIDEAU et SUSSEX

—OTTAWA—

Heures de bureau: de 9 à 5 heures.

GEORGE COX

LITOGRAPHE, GRAVEUR, CLICHEUR ET MEDAILLEUR

35 RUE METCALFE,

OTTAWA, ONTARIO

CHS. DESJARDINS

AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER

Hotel Russell, No 26 rue Sparks

—OTTAWA—

Représente la CITIZEN, départements du Feu, la Vie et des Accidents; aussi agent pour plusieurs Compagnies Anglaises de premiere classe.

Capitaux réunis: - - - $40,000,000

Marchand de Boyaux à incendies et toutes especes de marchandises en caoutchouc, commandées reçoivent une attention immédiate.

M. Desjardins donne une attention toute spéciale aux affaires d'assurance

LAURENT DUHAMEL

ETAL D'—MARCHE BY.

Assortiment complet des meilleures viandes du marché d'Ottawa. En gros et en détail: mouton, porc, saucisses, etc. Comme par le passé, M. Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage. 1 12 87-88

W. E. BROWN

MANUFACTURIER ET MARCHAND

—DE—

CHAUSSURES EN GROS!

A transporté son établissement au

No 61, RUE RIDEAU

19 11 87-88 (Porte voisine de M. Wall, épicier

Isidore Despatie

PLATRIER

141—RUE KING—141

OTTAWA 23 11 87-87

MAISON SAINT-GEORGE

102 ET 104 RUE RIDEAU

Vins, Liqueurs, Eau-de-Vie et Cigares importés de premier choix.

Juges par vous-même en venant nous faire visite. 1 12 87-88

LOTERIE NATIONALE DE COLONISATION

Sous le patronage de M. le curé A. Labelle

Au profit de l'Œuvre des Sociétés Diocésaines de Colonisation de la province de Québec. Fondée en Juin 1884, sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Vict., chap. 36.

LE DOUZIEME TIRAGE MENSUEL AURA LIEU LE

Classe D. MERCREDI, 16 MAI 1888, A 2 HEURES P.M.

Valeur des Lots, - - - $60,000

1ère SERIE { Valeur des Lots, - - - - $50,000 / Gros Lot: Un immeuble de - 5,000 } $1.00 le Billet

2me SERIE { Valeur des Lots, - - - - $10,000 / Gros Lot: Un immeuble de - 1,000 } 25 cts le Billet

DEMANDE DE BILLETS

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces le montant de son lot moins une commission de dix pour cent.

Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité, à moins d'une autorisation spéciale.

M. Lefebvre voudra bien expédier à l'adresse ci-dessous

à S. E. LEFEBVRE, Montréal, Canada.

..... billets de 1re série à $1.00.

..... billets de 2me série à 25 s.

La somme de $..... est ci-jointe.

ADRESSE

Nom.....

Rue..... *No*.....

ou Boîte du Bureau de Poste No.....

Localité.....

REMARQUE—Pour vous servir de cette formule de Demande de Billets, enlevez-la et inscrivez-la avec l'argent à l'adresse ci-dessus. Les billets seront envoyés par retour du courrier. Adressez: Loterie Nationale de Colonisation, No 31, rue Saint-Jacques, Montréal, Canada, ou A. Trépanier, No 31, rue Saint Patrice, agent pour Ottawa.

GRANDE VARIETE

—DE—

CHAPEAUX

FRANCAIS,

ANGLAIS,

AMERICAINS et

CANADIENS, Etc.,

—CHEZ—

JOSEPH COTE

114—RUE RIDEAU—114

OTTAWA.

NOUVEAUX MEUBLES

Venant d'etre recus

—CHEZ—

HARRIS & CAMPBELL

Notre nouveau dépôt de meubles, maintenant exposé à notre magasin, rue O'Connor, se compose du plus bel assortiment de meubles pour salons, chambres à coucher, pour les bureaux, etc., etc.

Nous appelons l'attention particulière du public sur nos importations de

CHAISES ET BERCEUSES

DE VIENNE, AUTRICHE

Que tout le monde s'empresse de venir les voir

Nos meubles sont les plus recherchés sur le marché où ils méritent d'être vus de tous.

Nous avons tout récemment mis un nouvel engin dans notre atelier, qui nous permettra de remplir les ordres à l'entière satisfaction des acheteurs, et à des prix extrêmement réduits.--Un escompte libéral sera accordé à tous les acheteurs.

Effets délivrés avec exactitude et entière satisfaction.

HARRIS & CAMPBELL

RUE O'CONNOR

Près de la rue Sparks.

Manufacture de VOITURES!

ROYALE

LÉVEILLÉ & MATHÉ

PROPRIETAIRES

Nous désirons informer le public que nous avons fait l'acquisition du poste d'affaires de S. D. THOMPSON, dans la branche de carrosserie, plus spécialement voitures légères, Sulkeys, etc. Etant arrivant de Chicago et des autres villes américaines nous avons puisé de grandes connaissances dans notre état, nous sommes en mesure de garantir entière satisfaction. Nos ouvriers sont tous des plus habiles et travaillent sous notre direction; les matériaux employés sont aussi les meilleurs que l'on puisse se procurer et nos prix très bas.

Attention spéciale et prompte à toutes commandes, tel est le système que nous mettons en pratique dans toutes les branches de réparations.

56 RUE DALY - - 19 ET 21 RUE STEWART

AVIS! Le meilleur endroit à Ottawa pour acheter des Patins et autres articles en fait de quincailleries et ferronneries, c'est PATINS!

Chez Thos. Birkett, 115 rue Rideau

P. S.—1,000 paires de Patins de tous prix et de toutes les grandeurs; 1,000 Clochettes pour sleig Venez et voyez par vous-mêmes. 21 11 87-1

COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE

E. B. EDDY & Cie

(LIMITEE)

ETABLIE EN L'ANNEE 1854. INCORPOREE EN L'ANNEE 1883

HULL, P. Q.

Manufacturiers et Marchands en Gros de

BOIS DE CHARPENTE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Ouvrages de Maisons, Etc, Etc, Etc

Seaux, Baquets, Planches à laver, Boites et Caisses d'emballage,

ALLUMETTES "TELEGRAPHE" DE PREMI